

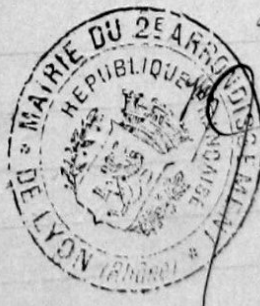


Je soussigné Jacques Sautour, maçon et loueur
 demeurant à Lyon, rue Croix n° 42, agissant en
 qualité d'époux de Rosalie Sautour, déclare soumettre
 pour mon mandataire spécial M^r Joseph Sautour,
 maçon, demeurant à Mars-Grauges, commune de Rogy (Saône-et-Loire),
 auquel je donne pouvoir de pour moi et en mon nom,
 toucher et recevoir la dot constituée à Rosalie Sautour,
 mon épouse, par ses époux Simonard Sautour et Anne
 Carot, ses père et mère, aux termes de notre contrat
 de mariage, reçu par M^r Coumieux, notaire à
 Boyire, le six février mil huit cent soixante quinze,
 de toutes sommes reçues, donner quittances valables,
 même avec subrogation sans garantie,
 aux effets à. sans passer et signer tous
 actes, être domicile et substituer.
 Lyon le 24 janvier 1876.

Jacques Sautour Sautour Jacques



VU A LA MAIRIE DU 2^e ARRET DE LYON
 POUR LEGALISATION DE LA SIGNATURE DE
 M. Sautour
 LYON LE 24 Janvier 1876
 LE MAIRE



recu

3.78 Emigré à Rogy, le six Février 1876. Recu trois francs. Déclaré sans autre quittance
Lucy